



Après une année 2022 dévastatrice, la filière croit en la réussite de la mise en place de la vaccination.

2,7

millions de canards produits dans les Pyrénées-Atlantiques pour 2023



52 %

La Nouvelle-Aquitaine produit 52% des canards gras français

Contexte national

Après les lourdes pertes du printemps 2022 pour les Pays de Loire mais également pour toute la filière avec la perte de 85 % du capacitaire de renouvellement de canetons, le pire a été craint puisque de nouveaux foyers IAHP sont apparus sur ce territoire entre octobre 2022 et mars 2023. Au total. 255 foyers seront recensés dont 74 touchant des palmipèdes gras (29 %), répartis entre la production et la partie reproducteurs. En s'inspirant du Plan Adour que nous aborderons plus tard, le CIFOG et le CICAR mettent en place le Plan Vendée Militaire. Ce plan consiste à restreindre les mises en place de canetons dans 45 communes identifiées comme denses en élevage de palmipèdes et de gallus. En complément, ces mesures sont élargies autour de 29 sites stratégiques identifiés par le SNA et le CIFOG avec la mise en place de périmètre de 3 km autour de ces sites de multiplication, essentiels à la survie de la filière. Selon le CIFOG, la production de canards en 2022 atteint 15,6 millions d'animaux (- 33 % par rapport à 2021). Les prévisions pour 2023 font état

d'un nombre d'animaux produits aux alentours de 18 millions. En termes de répartition régionale de la production, la Bretagne produit 5 % des canards gras, les Pays de Loire représentent 13 %, l'Occitanie produit 28 % et la Nouvelle-Aquitaine 52 %.

Il convient d'ajouter la dégradation de la balance commerciale. L'année 2022 a vu la balance chuter très fortement (de 37,7 millions d'€ à 8,4 millions d'€) et sur les 6 premiers mois de 2023, la balance commerciale est négative à hauteur de 9,3 millions d'€. Les fermetures de marchés à l'export liées à la mise en place de la vaccination ne devraient pas aider à faire remonter les exports de foie gras pour le deuxième semestre 2023.

À très court terme, il est assuré aux consommateurs la présence du foie gras sur leur table pour les fêtes de fin d'année. Un hiver calme sur le front de l'IAHP permettra de retrouver une offre continue de produits issus du canard.

90%

DES FRANÇAIS CONSOMMENT
DU FOIE GRAS



75%

DES FRANÇAIS CONSIDÈRENT LE FOIE
GRAS COMME INCONTOURNABLE
DES FÊTES DE FIN D'ANNÉES







Contexte régional

Le Plan Adour initié par les Chambres d'agriculture, ASAVI, le CIFOG et l'AIRVOL avait pour but de dédensifier des communes densément peuplées en palmipèdes et en gallus. Ce travail inter-régional et interfilière est une première dans la production avicole et a donc été repris par l'Ouest. Il faut souligner l'accompagnement de l'État sans qui ces plans n'auraient pu voir le jour.

Le Plan Adour aura permis au bassin de production du Sud-Ouest de passer un hiver relativement calme sur le front de l'IAHP. Entre décembre 2022 et janvier 2023, on comptabilise 7 foyers en Dordogne et 15 foyers sur la zone Adour regroupant les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Dans les faits, les résultats de ce Plan Adour sont sans équivoque: - 95 % de foyers dans la zone Adour sur la période historiquement qualifiée à risque dans le Sud-Ouest (15/11 -15/03). Le nombre de lots présents dans les 68 communes

identifiées a chuté de 56 % entre le début de la dédensification (15/09) et les remises en place (15/01).

Malheureusement, alors que les remises en places se faisaient progressivement dans la zone Adour, une nouvelle vague s'est abattue sur le Sud-Ouest au mois de mai 2023. Partie du Gers, elle a touché les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Au total, 87 nouveaux foyers seront recensés mais les décisions prises auront permis de stopper la progression de l'épizootie avant qu'elle n'atteigne la Chalosse.

La production régionale pour 2022 dépasse légèrement les 8 millions de canards et devrait atteindre 9,2 millions pour 2023.



Contexte départemental

décembre 2022 à juillet 2023, le département a été impacté indirectement entre autres par les foyers limitrophes (Gers et Landes) créant des zones réglementées sur notre territoire avec une interdiction de mise en place de production sur ces communes.

Au printemps 2023, 3 foyers ont été touchés dans le département entraînant un dépeuplement de plus de 80 000 palmipèdes.

Au final et malgré ces événements la production des Pyrénées-Atlantiques pour 2023 devrait se situer aux alentours

de 2,7 millions de canards produits.

La hausse des coûts de production sur l'année 2022 fait reculer la marge brute des producteurs (qu'ils soient IGP ou Label, éleveurs, gaveurs ou autarciques).

L'ensemble des acteurs de la filière espère un hiver 2023-2024 calme afin d'avoir assez de matières premières pour les fêtes de fin d'année et de pouvoir reconstituer des stocks en début d'année prochaine.

